

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Délibération 39328-2025-29

Séance du 1^{er} décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le lundi premier décembre à 19 h 00, le Conseil municipal de la commune de Meussia s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Meussia, sous la présidence de Madame TISSOT Isabelle, Maire, sur la convocation en date du 25 novembre 2025 qui a été adressée par mail le 25 novembre 2025.

Présents : Isabelle TISSOT, Maxime BALLAUD, Gilbert CERUTTI, Bertrand MONOT, Thierry JANIER-DUBRY, Yann ROTA, Céline COLAS, Sylvie LEFEBVRE (8)

Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de membres présents : 8

Date de convocation : 25/11/2025
Date de la publication en ligne : 09/12/2025

Secrétaire de séance : Bertrand MONOT

Objet : tarification emplacement Friterie Ch'ti Biloute

Suite à la demande de M. LEMOINE Didier pour obtenir une autorisation d'emplacement de son bar itinérant dénommé « friterie Ch'ti Biloute » sur la place de Meussia ainsi que son alimentation en électricité via la commune, et ce à compter du mois de novembre 2025 et pour une année,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- **Décide** de tarifier l'emplacement pour 100 euros pour une saison,
- **Souligne** que le titre correspondant sera émis à la fin de la saison.

POUR : 8 voix

Ainsi délibéré le 1^{er} décembre 2025, pour expédition conforme.

Délibération 39328-2025-29 adoptée à l'unanimité

Le secrétaire de séance,
Bertrand MONOT



Le Maire,
Isabelle TISSOT


The blue circular stamp contains the text "Mairie de Meussia" around the perimeter and "39328-2025-29" in the center.